Conseil de Quartier
Lapanouse
Saint-Martin
Val de Caussels

Là où je vis, j'agis !

Réunion du Jeudi 22 janvier 2015
Compte-rendu

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville – 81023 Albi cedex 9
05 63 49 12 54 – conseilsdequartier@mairie-albi.fr – www.mairie-albi.fr

L'ancienne école Herriot D de Lapanouse a accueilli la première réunion du conseil de quartier.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée à la démocratie participative et aux solidarités,
Zohra Bentaïba, conseillère municipale déléguée au quartier de Lapanouse Saint Martin Val de Caussels,
Zina Korichi-Chassain, maire-adjoint déléguée aux commerces, services, artisanat et marchés et au quartier de Veyrières – Rayssac - Ranteil,
Steve Jackson, conseiller municipal délégué à la sécurité routière, et au quartier de Jarlard-Peyroulié
Catherine Biau, élue de l'opposition

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Etaient Présents :
Peggy Amalbert
Anne-Marie Anselmo
Dominique Arenes
Sophie Balmisse-Cabrol
Nawel Benseti
Hélène Berail
François Bergon
Arnaud Blaunay
Odile Bonneau
Solange Bousquet
Joseph Catizone
Amélie Chevalier
Jean-Marie Daudet
Isabelle Delesne
Jérôme Durand-Freiche
Nathalie Frede
Christel Maestripieri
Guillaume Maurer
Christian Moroni
Daho Nahla
Jeanne Rondao
Françoise Sabatier
Ingeborg Schäfer
Brigitte Soubielle
Yannick Valette-Izarn
Franck Villepontoux
Ghislaine Villepontoux

Etaient excusés :
Gisèle Dedieu, adjointe au maire,

Fatima Akkacha
Malika Bennafla
Michèle Bounhiol
Alain Bouscal
Véronique Cleon
Nassera Hamdi
Caroline Jean-Baptiste
Yvette Lacourt
Marie Lourenço
Brice Lucien
Alain Moutapoule
Laurent Nunes
Mina Ouaabi
Julien Perrin
Jennifer Renaudin
Amel Sahil
Jean-Louis Vergnes
Odile Vergnes

Animée par Zohra Bentaïba, conseillère municipale déléguée au quartier de Lapanouse - Saint Martin - Val de Caussels et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux solidarités et à la démocratie participative, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la première fois les conseillers du quartier.

L'actualité des 12 conseils de quartier

En introduction, Laurence Pujol rappelle l'ambition et la volonté affirmée de l'équipe municipale de s'inscrire dans la proximité, dans une relation directe avec les Albigeois, de travailler au plus près des préoccupations de chacun, dans les douze quartiers.

Elle remercie les conseillers pour leur participation à ces instances de travail et de réflexion pour leur quartier. Elle salue cette mobilisation citoyenne et souligne la forte implication des Albigeois dans cette deuxième génération des conseils de quartier lancée en juin 2014.

Faisant écho à la réunion de lancement des conseils de quartier qui s'est déroulée au Grand Théâtre le 25 septembre dernier, elle indique que les conseils de quartier réunissent en ce début d'année 2015, plus de 550 Albigeois de tout horizon, habitants, jeunes, adultes ou seniors, commerçants et représentants du monde de l'entreprise, bénévoles associatifs, partenaires institutionnels, élus.

En comparaison avec la première génération des conseils de quartier sur le mandat municipal précédent (2008/2014), elle souhaite rappeler les chiffres de fréquentation. En 2014, 406 conseillers étaient inscrits avec une progression de 30 % sur les six années du mandat.

La deuxième génération compte par conséquent près de 150 conseillers de plus avec un taux de renouvellement de 60 %. De nouveaux Albigeois ont souhaité rejoindre la démarche, ce qui démontre l'intérêt grandissant pour les instances de démocratie participative et témoigne du travail réalisé par les douze conseils de quartier de première génération.
Des réalisations en matière d'aménagements de proximité, de déplacements, d'adaptation des services publics dans les quartiers sont à mettre au crédit des conseils de quartier.

Cette nouvelle génération, avec nouveaux et anciens conseillers sera l'occasion de refaire le point sur la situation de chaque quartier, de définir les sujets de proximité et de vie quotidienne à traiter selon la spécificité de chaque territoire, selon les attentes et les besoins exprimés, toujours dans la recherche des solutions les plus adaptées, dans le respect de l'intérêt général et dans la limite des capacités de faire, au vue des contraintes notamment techniques et financières.

Certains projets doivent être poursuivis, d'autres priorités d'intervention peuvent émerger.
Les réunions publiques de quartier organisées par l'équipe municipale à l'automne 2014, en amont des premières rencontres des conseils de quartier, avaient justement pour objectif de faire un point d'étape dans chaque quartier et recenser les nouvelles préoccupations exprimées par la population afin de nourrir le travail des conseils de quartier.

Laurence Pujol rappelle l'esprit et la méthode des conseils de quartier : une réflexion centrée sur les questions de proximité, avec sérieux et convivialité, un travail organisé en tables rondes thématiques ou par projet, avec des règles précises définies dans la charte de la participation diffusée à chaque conseiller.

Zohra Bentaïba, élue déléguée au quartier de Lapanouse, St Martin, Val de Caussels prend la parole et exprime sa satisfaction de retrouver les conseillers pour poursuivre le travail entrepris et aller plus loin ensemble.
Elle souligne que pour le quartier de Lapanouse, St Martin, Val de Caussels, 47 conseillers sont inscrits dont 27 nouveaux.

Elle souhaite insister sur le rôle essentiel que peuvent jouer les conseillers pour l'amélioration de la qualité de vie au quotidien, notamment dans le domaine du vivre-ensemble, de la solidarité et de l'entraide, pour mieux se connaître, lutter contre les préjugés...

Les conseils de quartier traitent à la fois de sujets relevant du matériel et de l'immatériel comme sur le précédent mandat.
Dans le quartier, des réalisations concrètes ont vu le jour grâce à l'action du conseil de quartier. Zohra Bentaïba cite à titre d'exemple l'aménagement des abords de la maison de quartier avec le city-stade et la liaison piétonne, les interventions en cours pour requalifier les entrées du quartier (travaux Belet-Gibert, square du Centaure)...

Dans le domaine immatériel, le conseil de quartier peut être force de proposition pour faire éclore de nouvelles idées visant à renforcer les relations humaines dans le quartier, à favoriser la participation des habitants à la dimension collective... C'est une démarche ouverte qui se prête parfaitement à toute logique d'innovation.

Zohra Bentaïba indique que pour cette première réunion, l'ordre du jour a été préparé par la ville à la fois en fonction de l'actualité, des sujets exprimés lors de la réunion publique de quartier du 9 décembre dernier et des travaux menés par le conseil de quartier sur le mandat précédent.

Présentation de la politique de la ville

Zohra Bentaïba souhaite apporter aux conseillers une information importante à propos de la politique de la ville car le quartier de Lapanouse St Martin Val de Caussels est directement concerné.

Elle rappelle que la notion de politique de la ville regroupe l'ensemble des interventions publiques menées par l'Etat, les collectivités et institutions locales en faveur des quartiers qui présentent plus de difficultés sociales, urbaines et économiques que d'autres. L'objectif est de réduire les écarts de développement entre les territoires d'une même ville.

Ces quartiers sont considérés comme prioritaires et ils doivent bénéficier de l'attention soutenue des pouvoirs publics.

En vertu de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, dite réforme de la politique de la ville, l'Etat a identifié 1300 quartiers dits prioritaires sur le territoire national. A Albi, trois quartiers sont concernés : Cantepau, Lapanouse et Veyrières - Rayssac.

Un des enjeux principaux de cette nouvelle politique de la ville est de travailler pour et surtout avec les habitants des quartiers concernés.

Il est donc question de participation des habitants d'où le lien évident avec notre conseil de quartier qui permet à tous ceux qui le souhaitent de s'impliquer dans la vie de leur quartier, de donner leur avis, de faire part de leurs propositions...

Zohra Bentaïba remercie et Dominique Arènes, Déléguée du Préfet du Tarn et Amélie Chevalier, chargée de la politique de la ville sur le territoire albigeois, qui ont accepté de contribuer à l'information du conseil de quartier.

La présentation débute par la projection d'un clip-vidéo « 2 minutes pour comprendre la politique de la ville » réalisé par la ministère de la ville.

Origine et évolution de la politique de la ville

A la fin de la projection, Dominique Arènes, Déléguée du Préfet, rappelle l'origine de la politique de la ville :

- **Origines :** contestations sociales et émeutes urbaines en 1973 à Venitieux.

- **Constats :** les habitants de certains quartiers sur le territoire national expriment un mal-être grandissant, les inégalités sociales se creusent.

- **Réponses de l'Etat :** mise en oeuvre d'une politique interministérielle volontariste qui mobilise tous les ministères dans un objectif d'action commun en faveur des quartiers en difficulté.

- **Objectifs poursuivis :** la réduction des écarts de développement entre les territoires, et l'amélioration des conditions de vie des habitants.

- **Comment se met en oeuvre la politique de la ville ?**

Définition des Quartiers Politique de la Ville (QPV) : depuis 40 ans l'Etat cible des territoires où les inégalités sont plus fortes et les difficultés plus importantes : taux de chômage plus important , écarts siginificatifs en terme de réussite scolaire (non maîtrise de la lecture en 6ème , taux de redoublement, taux de jeunes sortis du dispositf scolaire sans diplôme)...

Depuis 1973, ces orientations se sont beaucoup concentrées sur l'amélioration de l'habitat. La prise en compte des habitants s'est réalisée plus progressivement.
Aujourd'hui, un seul critère statistique a prévalu pour définir **1300 quartiers dits « prioritaires » ou « coeurs de cible »** sur lesquels l'Etat et les collectivités vont concentrer leurs efforts : le niveau de richesse de chaque foyer (le revenu médian par habitant).

L'élaboration d'un contrat de ville signé par le Préfet avec les agglomérations, les communes et les autres partenaires insitutionnels locaux (la Caisse d'Allocation Familiale, le Département, la Région, Les bailleurs sociaux...) fixe les engagements(programme d'actions et moyens financiers) sur plusieurs années pour répondre aux besoins des habitants et aux priorités identifiés dans les quartiers prioritaires.

- **La loi du 21 février 2014, considérée comme une réforme de la politique de la ville** précise les défis à relever :
    - En matière de cohésion sociale
    - En matière de développement économique et d'accès à l'emploi
    - En matière de cadre de vie et de renouvellement urbain

De manière transversale, elle donne priorité aux intervention en direction :

- de la jeunesse,
- de l'égalité femmes-hommes,
- de la lutte contre les discriminations.

La loi prévoit d'associer les habitants à la préparation, la mise en oeuvre et l'évaluation de ce contrat via des instances participatives dénommées conseils citoyens.

A Albi, fort de l'existence des conseils de quartier depuis 2009, et afin de ne pas complexifier la démarche de participation pour les habitants, la décision a été prise de s'appuyer sur l'existant.
Les conseils de quartier traiteront par conséquent de la politique de la ville dans les quartiers prioritaires d'Albi et les conseillers qui le souhaitent seront directement associés au contrat de ville. Progressivement, le conseil citoyen tel que le définit la loi, pourra s'organiser au sein même du conseil de quartier.

La politique de la ville à Albi aujourd'hui

Amélie Chevalier explique comment la politique de la ville se met en oeuvre sur le territoire albigeois.

En juin 2015, un nouveau "contrat de ville" sera établi et signé par L'Etat, la ville d'Albi, la communauté d'agglomération de l'Albigeois et leurs partenaires institutionnels pour répondre aux besoins des habitants et aux priorités identifiés dans ces trois quartiers.

La démarche proposée est une démarche partenariale et participative.

Les conseillers de quartier sont des habitants, des associations, des commerçants... Ils habitent, travaillent et vivent le quartier au quotidien, ils le connaissent mieux que personne et chacun peut aujourd'hui faire part de ses idées, de ses propositions.
Ces points de vue sont indispensables pour dresser ensemble un état des lieux précis de la situation des trois quartiers prioritaires. C'est la première étape du diagnostic.

A ce titre, certains conseillers de quartier qui disposent d'une adresse électronique ont été invités à nous faire part de leur point de vue en renseignant un formulaire en ligne à la mi-janvier.

Aujourd'hui, cette réunion du conseil de quartier est un deuxième temps pour parler ensemble plus directement du quartier de Lapanouse-St Martin, de ses points forts, de ses faiblesses et des améliorations qui pourraient être apportées. Un groupe de travail est prévu dans cet objectif.

Ceux qui le souhaitent pourront directement suivre chaque prochaine étape d'élaboration du contrat de ville. Plusieurs réunions sont prévus, et cela demande donc un peu de disponibilité.

- **1er étape : janvier-Février 2015 : Diagnostic par quartier** en 3 temps : renseignement du formulaire en ligne, réunions de synthèse par quartier, réunion plénière regroupant les trois quartiers.

- **2ème étape : mars-avril : Définition des orientations** : selon les conclusions du diagnostic, seront mis en place des **groupes de travail par thème.**

- **Rédaction et signature du contrat en juin**

- **Poursuite du travail après juin :** mise en oeuvre du contrat, construction des actions dans les trois quartiers...

Un travail de réflexion par groupes

Trois groupes de travail sont ainsi proposés :
- Politique de la ville et participation des habitants,
- Aménagements de proximité,
- Mobilité et déplacements.

Zohra Bentaïba présente les techniciens de la ville présents qui contribueront à l'animation du travail des groupes : Anthony Piaser, directeur du service vie des quartiers, Rachid Koob, architecte-urbaniste du service Urbanisme et aménagement, Peggy Amalbert, responsable du centre social municipal de Lapanouse.

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Peggy Amalbert pour le groupe « Politique de la ville et participation des habitants », Guillaume Maurer pour le groupe « Aménagements de proximité » et Anne-Marie Anselmo pour le groupe « Mobilité et déplacements ».

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette première réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.

Politique de la ville et Participation des habitants

Sujets / propositions	***Synthèse des réflexions du conseil de quartier***
La situation du quartier de Lapanouse-St Martin : ***Quelle perception des habitants et des intervenants associatifs ? Quels atouts, quelles faiblesses et quelles pistes d'amélioration pour l'avenir ?*** ***L'entrée du quartier depuis le giratoire du Centaure***	Les participants sont invités à faire un tour de table pour se présenter. Les objectifs de la séance de travail sont rappelés : dresser un diagnostic de la situation du quartier de manière partagée. Ces constats permettront de définir les thèmes de travail, les priorités d'intervention et les actions pouvant être présentées dans le futur contrat de ville. Les conseillers sont invités à échanger librement sur leurs ressentis et leurs appréciations sur les atouts et faiblesses du quartier. ***<u>Les constats</u>*** * beaucoup de personnes âgées,vivent seules dans le pavillonnaire mais aussi dans les immeubles collectifs, * nombreuses rotations dans les logements sociaux du quartier, * des difficultés liées à l'emploi et à l'insertion professionnelle des adultes et des jeunes, * départ de l'agence bancaire de l'espace commercial de Lapanouse : difficultés pour les personnes âgées qui appréciaient ce service, * intérêt de la présence de l'agence postale mais les horaires d'ouverture sont réduits : fermée le lundi et le jeudi à partir de 11 heures, * le quartier pavillonnaire vit calmement ; certaines perturbations de la vie collective sont plus prégnantes à proximité de l'habitat collectif dans le coeur du quartier de Lapanouse.

Sujets / propositions	Synthèse des réflexions du conseil de quartier
Des services et des commerces de proximité à maintenir ***Améliorer la desserte du quartier par les transports en commun*** 	**<u>Les faiblesses</u>** * problème de communication entre habitants / manque de respect, * incivilités régulières, problèmes de délinquance qui touchent une partie de la jeunesse, * besoin de se connaître entre voisins pour favoriser l'entraide, * déficit d'image pour le quartier et l'école Edouard Heriot renforcé par le drame survenu en juillet dernier, * nécessité de renforcer l'attractivité du quartier, * problème d'éducation : le rôle des parents est interrogé, * absence de centralité, pas de coeur de quartier, pas de « place de village », * jeux des jeunes enfants : équipement trop près des voies de circulation. Il est rappelé que les enfants doivent être accompagnés de leurs parents et que l'aire est clôturée, * difficulté de garde des enfants pour les parents seuls qui souhaitent retrouver un emploi, * problème de maîtrise de la langue française pour de nombreux habitants, * les transports : la desserte du quartier nécessite des améliorations pour favoriser l'accès aux administrations et équipements centraux, l'été en soirée pour favoriser la participation aux manifestations et animations populaires proposées en centre ville... * l'accès à la culture doit être renforcé. **<u>Les atouts</u>** * la bonne présence des commerces de proximité mais attirent l'attention sur la nature des commerces accueillis par rapport à la vie de quartier, * le quartier est bien doté en matière d'équipements publics de proximité : centre social, maison de quartier, espace associatif, aire de jeux, espace de loisirs et city stade, proximité du complexe sportif stadium/Rigaud,

Sujets / propositions	***Synthèse des réflexions du conseil de quartier***
 Sur l'exemple des fêtes de l'école ou du quartier, développer les temps forts, la convivialité pour améliorer le vivre ensemble 	* l'animation villages sportifs en pied d'immeubles chaque été, * les actions autour de l'agriculture urbaine (jardins partagés, création d'un Key Hole en partenariat avec l'association les Incroyables Comestibles... * les travaux de remplacement des menuiserie dans les immeubles : « *changement des fenêtres = changement de la vision du quartier, il est plus beau, on est mieux, ça change la vie des habitants* ». **<u>Les points prioritaires à améliorer</u>** * Renforcer les relations humaines pour recréer du lien social, * soutenir la dynamique commerciale de proximité, * faire avec les habitants et pas uniquement pour, * changer l'image du quartier en valorisant ce qui se fait de positif. Par exemple, la ville souhaite accorder plus de place à l'actualité des quartiers prioritaires dans Albimag afin de porter à la connaissance de tous les Albigeois ce qui se fait sur les quartiers, alors que le journal de quartier ne permettait de communiquer qu'auprès de la population du quartier et uniquement trois fois par an, * créer ou aménager une nouvelle centralité pour favoriser les rencontres et les échanges entre habitants (coeur du quartier de Lapanouse : place de la Marne), * besoin d'un lieu commun convivial de type café ou salon de thé. L'idée d'un café associatif ou porté par le centre social servant d'appui à la participation des habitants semble préférable à une initiative privée de nature commerciale en raison des objectifs visés, * organiser un marché hebdomadaire dans le quartier. Proposition difficile à envisager du fait de la proximité du marché alimentaire hebdomadaire de la place Pelloutier et des expériences qui ont été testées par le passé dans le quartier de Cantepau,

Sujets / propositions	***Synthèse des réflexions du conseil de quartier***
 Renforcer l'offre et favoriser l'accès aux pratiques artistiques et culturelles dans et en dehors du quartier	* aider les jeunes à se constituer des réseaux de relation pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle, les mettre en relation avec des acteurs économiques... * développer les animations et évènements culturels dans le quartier pour faire venir les Albigeois à Lapanouse (ex : accueillir un cirque dans le quartier comme le propose l'association les Enfants d'Herriot, actions des compagnies de théâtre en résidence permanente à Lapanouse), * favoriser les repas entre voisins, type "fête des voisins" ou repas de rue, * organiser un système d'échanges de savoirs et de services entre habitants (recenser les offres et les besoins : garde d'enfants, co-voiturage, bricolage...) * trouver un "crieur public" pour annoncer les évènements du quartier considérant que la communication orale est plus efficace que l'écrit dans le quartier, * envisager des projets solidaires dans l'esprit des actions de l'AFEV autour de la colocation entre étudiants et habitants... * améliorer les conditions de desserte du quartier par les transports collectifs : cette perspective sera prise en considération dans la mesure où le service des transports urbains de l'agglomération est partie prenante de l'élaboration du contrat de ville. Mme Delesne, conseillère de quartier et qui y habite le quartier depuis 17 ans, découvre la politique de la ville. Elle souhaite s'investir d'avantage en participant au conseil de quartier et se propose d'intégrer la démarche d'élaboration du contrat de ville. Mme Lacourt et M. Daudet, habitants et investis dans la vie associative confirment la même volonté. Deux conseillers de quartier sont volontaires pour représenter le quartier de Lapanouse-St Martin-Val de Caussels au comité de pilotage du contrat de ville du 27 février : Mme Delesne et Mme Lacourt.

Aménagements de proximité

Sujets / propositions	*Synthèse des réflexions du conseil de quartier*
Aménagement du square Jan Rikar et des abords de l'école Herriot : ***Rappel de la démarche : point sur les travaux réalisés avec le concours et le participation du conseil de quartier >>>>>>>>>>>>>>>>>*** ***Aménagement du square Jan Rikar >>>>>>>>>>>>>>>>>*** ***Etat des premières interventions réalisées sur le square***	Il est proposé aux conseillers de faire un point sur les actions réalisées en terme d'aménagement dans le précédents conseils de quartiers. Il est alors présenté l'aménagement des abords de la maison de quartier, l'ouverture de la voie Galliéni-Weigand, qui a désenclavé le quartier, la nouvelle liaison piétonne, le city-stade ou encore l'aménagement du parking et la création de la terrasse couverte de la maison de quartier. Même si les conseillers font état de quelques dégradations, les aménagements sont très appréciés et dans l'ensemble respectés. Le projet de l'aménagement du square Jan Rikar a été discuté en conseil de quartier mais aussi lors des « Ateliers de l'avenir » du centre social. Les « Ateliers de l'avenir » se sont concentrer sur 3 questions pour le quartier de Lapanouse : qu'y a-t-il dans mon quartier, à quoi ressemble mon quartier idéal et que puis-je faire pour améliorer l'existant. Les discutions avec les conseillers et les membres de l'atelier ont abouti à un aménagement qui répond aux demandes du quotidien des parents et des enfants. Le manque de bancs et de corbeilles sur le square n'est plus qu'un lointain souvenir. Du mobilier-jeux pour les plus petits sera également installé prochainement. Les conseillers pensent que le square qui est aussi une entrée de l'école pourrait constitué un lieu efficace d'information pour les habitants du quartier. Ils demandent à ce qu'un panneau d'affichage soit installé dans le square. Il permettrait de faire connaître les évènements, activités et animations du quartier et du centre social.

Sujets / propositions	Synthèse des réflexions du conseil de quartier
 Plan d'aménagement du projet initial	Il est précisé aux conseillers qu'il existe déjà un mobilier pour l'information des animations du quartier au square Amiral Abrial (face arrière du panneau publicitaire). Pour éviter des dégradations, les conseillers proposent que le panneau qui pourrait être mis en place soit fermé et que les clés soient remises au centre social de Lapanouse, qui serait garant de l'affichage qui serait fait. Les conseillers signalent le mauvais état du trottoir devant la cantine et pensent qu'il serait intéressant d'installer des arceaux à vélos devant l'école. Ces propositions seront étudiées.
Aménagement des abords de l'école Herriot >>>>>>>>>>>	A l'aide de photos et de plans, les conseillers font l'état des lieux des abords de l'école qui sont vieillissants. Pour eux, la priorité est l'aménagement des circulations piétonne et notamment de la venelle qui fait la liaison entre l'école maternelle et l'école primaire. La gestion du flux de circulation et du stationnement des voitures est identifiée comme un vrai point noir car ce sont des sources de dangers pour les enfants. Les conseillers pensent qu'il faut éloigner les zones de stationnement et de parking du bâtiment de l'école maternelle.

Sujets / propositions	***Synthèse des réflexions du conseil de quartier***
Abords de l'école Herriot - Lapanouse Document non opposable et non contractuel — Source : IGN - reproduction interdite, DGI - Cadastre - mise à jour 2014 — Date d'impression : 10/09/14 ***Vue aérienne des abords de l'école Herriot C***	Les circulations piétonnes/cyclables sont présentes en nombre important près de l'école mais elles sont à aménager. Pour les conseillers, par endroits, les revêtements de sol ne sont pas en bon état et l'éclairage est insuffisant. Si un aménagement est réalisé sur la liaison piétonne entre l'école maternelle et l'école primaire, les conseillers demandent à ce que l'avis des riverains sur le projet soit pris en compte. Pour éviter qu'un véhicule non riverain emprunte la venelle, les conseillers proposent la mise en place d'une borne escamotable qui permettrait de sécuriser le passage des enfants. Les conseillers pensent que les voitures sont trop près de l'entrée de l'école. Un réaménagement de l'espace de stationnement permettrait de mettre en valeur l'entrée en créant un parvis. Des marquages de jeux au sol pourraient être proposés dans le cadre du réaménagement de l'entrée.
***Requalification du square Rhin et Danube : présentation des travaux en cours >>>>

Sujets / propositions	Synthèse des réflexions du conseil de quartier
Plan initial du projet d'aménagement	Du mobilier urbains, chaises de conversation, corbeilles et banquettes seront positionnés sur la place de manière à créer des lieux de convivialité. Une pergola pourrait apporter de l'ombre et être éventuellement aménagée plus tard. Pour la statue du Centaure, le conseil municipal a délibéré pour autoriser son départ sur le lieu où la statue aurait dû être installée à sa fabrication, le musée du Cayla, à Andillac où se trouve la maison de famille de l'artiste Maurice de Guérin (1810-1839). Le déplacement sera pris en charge par l'association « Les amis de Guérin ». ***Photo de la place après terrassement***

Sujets / propositions	Synthèse des réflexions du conseil de quartier
Requalification du jardin Charles d'Aragon : définition du pré-programme d'aménagement >>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>> ***Schéma de principe de l'étude d'aménagement***	En fin d'atelier, les conseillers ont pu découvrir une première esquisse du projet d'aménagement du jardin d'Aragon. Le projet d'aménagement prévoit de ne pas modifier les parcours piétons et de préserver la tranquillité des espaces, notamment près de la résidence Le Colombier. Une attention particulière sera portée à l'esplanade au bout du jardin de manière à la rendre plus visible et plus accessible. Le bassin serait démoli et laisserait place à une noue paysagère avec des plantations de jardin sec. Les continuités piétonnes seraient maintenues par dessus la noue grâce à de petits pontons et passerelles. Les conseillers proposent la création d'un boulodrome qui pourrait servir au futurs habitants de la « résidence hôtelière » en construction (85 logements prévus). Il est rappelé que ce type d'usage occasionne des nuisances sonores et que certains riverains s'en plaignent déjà. La ville a été sollicitée pour installer un panneau d'interdiction. Cette piste d'aménagement doit donc être écartée. Pour les conseillers, le jardin doit être un lieu de convivialité pour tous. ***Photo du jardin d'Aragon côté résidence « Le Colombier »***

Sujets / propositions	*Synthèse des réflexions du conseil de quartier*
Nouvelle action ***La place de la Marne***	Les conseillers souhaitent travailler sur des questions plus centrées sur le quartier de Lapanouse. Ils souhaitent que la question de l'amélioration de la place de la Marne autour des commerces soit étudiée ainsi que l'aménagement du square Abrial. Les conseillers souhaitent également être informés des projets à venir pour l'ancien bâtiment de l'école Herriot D. Ces questions pourront être mises à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil de quartier.

Mobilité et Déplacements

Sujets / propositions	*Synthèse des réflexions du conseil de quartier*
Requalification de l'entrée (Gibert/Bellet). ***La réfection achevée de l'entrée du quartier*** 	Les conseillers sont informés du déroulement des travaux en cours pour requalifier l'entrée du quartier dans le secteur Gibert/Bellet. Anthony Piaser, directeur du service vie des quartiers rappelle que cette opération est issue du travail du conseil de quartier sur le mandat précédent. L'objectif des travaux est d'améliorer fonctionnellement et esthétiquement l'entrée du quartier via l'avenue colonel Teyssier pour améliorer l'image et renforcer l'attractivité du quartier. Les plans de l'aménagement sont présentés et commentés en séance. Les travaux portent sur la section comprise entre l'avenue Teyssier et le giratoire de la tour St Martin. Ils consistent à reprendre l'intégralité des réseaux et de la voirie en surface (trottoirs et chaussée). La placette est également concernée pour en améliorer les capacités de stationnement, les circulations piétonnes et automobiles et le paysagement. Il est rappelé que ce secteur est quotidiennement emprunté par des collégiens, ce qui a nécessité de travailler précisément sur les circulations piétonnes dans un objectif de sécurité. Un conseiller relève à ce titre le problème de temporisation du feu tricolore situé au passage piéton de l'avenue Teyssier en sortie de l'avenue Bellet. Le feu est vert pour les piétons mais il l'est également pour les véhicules en sortie de la rue Bellet, ce qui peut se révéler dangereux. Les conseillers notent que les plantations sont déjà réalisées sur les trottoirs de l'avenue Bellet et demandent pourquoi la ville ne prévoit pas des protections autour des troncs pour éviter les déjections canines. Il est rappelé que les chiens ont des maîtres et qu'il est bien question de civisme.

Sujets / propositions	Synthèse des réflexions du conseil de quartier
Réflexion pour l'instauration d'une zone 30km/h autour de l'école ***Comment limiter la vitesse dans les rues autour de l'école*** ?	Lors de la réunion publique de quartier du 9 décembre dernier, la question de la sécurité routière autour de l'école a été posée. Une proposition a été émise d'instaurer une zone 30km/h sur les principales artères aux abords de l'école. Les conseillers sont invités à faire part de leur réflexion sur cette question. Il est rappelé les analyses statistiques communiquées par la sécurité routière démontrent que le nombre d'accidents et les risques de mortalité en cas d'accident diminuent en fonction de la vitesse des véhicules concernés. Les conseillers relèvent plusieurs éléments : – les difficultés de stationnement aux entrées et sorties de classes du fait des comportements de certains parents pressés qui stationnent leur véhicules n'importe où, sur les trottoirs, en double file, ce qui crée un danger pour les enfants qui circulent à pied pour rejoindre l'école. – L'école est située en cœur d'îlots bâti, accessible par des impasses (Enjalran et Jan Rikar), ce qui crée un effet d'entonnoir pour les véhicules qui s'y engagent. – L'école est entourée d'axes très circulés que les enfants empruntent et traversent (rue de Jarlard, avenue Herriot, avenue Jean Rieux, rue Plaine St Martin) Les conseillers soulignent par ailleurs l'intérêt des nombreuses venelles piétonnes qui permettent d'accéder à l'école et aux commerces de proximité en toute sécurité. Ils considèrent par conséquent que l'instauration d'une zone 30km/h sur les quatre axes qui ceinturent l'école constituerait une amélioration souhaitable car elle inviterait les automobilistes à plus de prudence notamment ceux qui traversent le quartier quotidiennement.

Sujets / propositions	Synthèse des réflexions du conseil de quartier
Déplacements sur le trottoir à proximité du stade : quelles pistes d'amélioration ? ***Les trottoirs étroits de la rue Jan Rikar***	Lors de la réunion publique de quartier, la question du stationnement sauvage à proximité du complexe sportif stadium/Rigaud a été également exprimée. Cette situation est récurrente notamment rue Jean Rieux lors des rencontres sportives et des manifestations religieuses à la Chapelle. Les circulations piétonnes sur les trottoirs sont rendues impossibles. Les conseillers relèvent plusieurs situations : – les trottoirs de la rue Jan Rikar sont en très mauvais état, étroits, et le stationnement sauvage aux entrées et sorties de classes les rendent impraticables – les trottoirs de l'avenue Jean Rieux sont en bon état mais souvent encombrés comme indiqué précédemment. – Les trottoirs de l'avenue Teyssier entre le Rond Point de Gesse et l'entrée principale du stadium sont étroits, encombrés de candélabres ou de poubelles et dangereux (risque à l'ouverture d'un volet par exemple). Les conseillers considèrent que seuls des aménagements techniques pourraient permettre de résoudre la situation du moins en interdisant toute possibilité de stationnement sauvage sur un côté du trottoir pour Jan Rikar et Jean Rieux. En accompagnement, des actions de sensibilisation pourraient être menées auprès des parents d'élèves et de la communauté religieuse de la Chapelle afin de faire évoluer les comportements.

Sujets / propositions	Synthèse des réflexions du conseil de quartier
  Comment améliorer la cohabitation entre les différents modes de déplacements sur l'avenue Colonel Teyssier ?	Pour l'avenue Teyssier, la présence des équipements sportifs et des commerces génèrent une grosse fréquentation. Les piétons sont nombreux et l'objectif de mise en sécurité semble par conséquent prioritaire. Les conseillers interrogent la possibilité de créer un sens unique de circulation dans le triangle constitué par la route de Fauch, l'avenue Teyssier et l'avenue Mendes-France. En effet, mettre en sens unique l'avenue Teyssier permettrait d'améliorer les déplacements piétons et deux roues, de maintenir et d'organiser le stationnement, et de favoriser la desserte par les transports en commun. Les conseillers proposent également d'étudier dans quelles mesure les espaces vert situé devant le gymnase du Cosec et sans grande utilité, pourraient être mis à profit pour augmenter les capacités de stationnement dans le secteur. La situation de la rue de Jarlard est également évoquée. Ses trottoirs sont dégradés, certains portions de rue en sont dépourvues (entre rue des Agriculteurs et rocade). La circulation des véhicules est importante, avec des vitesses parfois excessives. Steve Jackson indique que la ville a bien conscience de cette situation et qu'elle étudie les possibilités d'intervention sachant qu'en raison du linéaire à traiter, le coût d'une éventuelle réfection s'annonce très élevé. Une conseillère évoque les difficultés pour traverser cet axe du fait de la vitesse et de l'absence de passage piéton.

Sujets / propositions	***Synthèse des réflexions du conseil de quartier***
	Proposition est faite d'installer un ralentissement au niveau du croisement rue de Jarlard - Rue Baptiste Marcet (résidence Parc du Stadium). Ce type d'aménagement peut apporter des effets non souhaités en zone urbanisée notamment des nuisances sonores pour le proche voisinage. Par contre, l'installation d'un passage piéton semble justifiée et sera étudiée.
Nouvelle action proposée : sécurisation d'un carrefour pour les piétons ***Carrefour rue Plaine StMartin et Jean Rieux***	Les conseillers relèvent un point de dangerosité à côté du parking du stade Rigaud, au carrefour entre les rues plaine St Martin et Jean Rieux. Ils proposent de repositionner le passage piéton de tailler la végétation pour améliorer la visibilité dans le carrefour. Cette proposition sera étudiée pour suite à donner.

Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements :
service vie des quartiers
Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville -81023 Albi cedex 9 - Tél : 05 63 49 12 54
conseilsdequartier@mairie-albi.fr